|  |  |
| --- | --- |
| Intitulé de l’UEL | Découverte du milieu associatif engagé dans la transition socio-environnementale |
| Responsable de l’UEL | Julien MONTILLAUD |
| Email du responsable de l’UEL  *(indiquer une seule adresse mail même si plusieurs responsables interviennent dans le cadre de l’UEL)* | Julien.montillaud@univ-fcomte.fr |
| Public visé - *indiquer quelles formations peuvent suivre (ou pas) les UEL (sauf SUP FC)* | Licence, master de toutes les composantes et doctorants |
| Accès *– indiquer toutes précisions utiles : effectifs maximum, modalité de sélection, si effectif limité, etc.* | 20 maxi |
| Objectifs | Aider les étudiant.e.s à agir en faveur de la transition dans le cadre du milieu associatif |
| Pré-requis | aucun |
| Semestre(s) durant le(s)quel(s) se déroule(nt) l’UEL | Semestre pair |
| Lieu où se déroule l’UEL – *indiquer la* *ville + composante* | Besançon – UFR-ST |
| Horaires de l’UEL – *indiquer le jour + créneau* | Les créneaux seront définis en fonction des emplois du temps des étudiant.e.s inscrit.e.s. |
| Descriptif du contenu | Après une conférence présentant le rôle du tissu associatif dans nos sociétés, des membres d’associations œuvrant pour la transition socio-environnementale seront invités à présenter leurs activités.  Les invités seront sélectionnés de sorte représenter des associations liées à l’université comme Vélo Campus ou la GNUFC (nature, biologie), et des association indépendantes de l’université comme Alternatiba, la LPO, Assiettes Végétales, ... |

**Dont :**

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Nb d’heures de travail personnel | CM | TD | TP | Total heures étudiants |
|  | **1h30** |  | **7h30** | 9h |

|  |  |
| --- | --- |
| Déroulement / Organisation | La première séance sera dédiée à la conférence visant à transmettre des éléments de culture générale sur l’histoire, le statut et l’utilité du tissu associatif en France.  Lors des séances suivantes, les intervenants seront invités à présenter leur association, ses objectifs, son fonctionnement, ses besoins, … de manière à susciter une discussion active avec les personnes présentes. |
| Modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances – *indiquer la nature de l’épreuve (ex : entretien), le type (écrit ou oral), CC ou CT, la durée de l’épreuve et le coefficient.* | Aucune |
| Modalités de validation –  *Rappel des principes généraux :*  *L’UEL peut prévoir l’attribution de points bonus (0.20 points maximum sur la moyenne du semestre). Pour les étudiants en Licence Professionnelle : 0.2 points bonus maximum, octroyé une seule fois, sur la moyenne de l’année.*  *Lorsqu’ils existent, tous les étudiants peuvent bénéficier des points bonus sauf, les doctorants et les étudiants de l’UFR SANTÉ (à l’exception des étudiants en pharmacie).*  *L’UEL peut aussi prévoir l’attribution de crédits ECTS. Le cas échéant, les crédits obtenus au titre de l’UEL sont indépendants et ne peuvent donc pas être utilisés en vue de remplacer des ECTS manquants pour l’obtention d’un diplôme.* | Aucune |